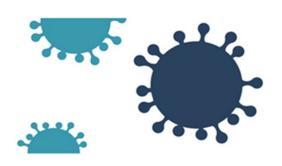
COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



COVID 19 SERVICE DE GARDE D'URGENCE		6 janvier 2022
Destinataires :	À tous les employés, les gestionnaires, les sages-femmes et	
	les médecins	
Expéditeur :	Direction des ressources humaines, des	
	communications des affaires juridiques et de	
	l'enseignement	
Actions à réaliser :	Gestionnaires : prendre connaissance de l'information, vous	
	assurer d'en informer toutes les personnes concernées	

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire au service de garde d'urgence préscolaire lorsque nécessaire et ce, tel que cité sur le site du gouvernement du Québec : « Des services de garde exceptionnels sont déployés pour les semaines du 3 et du 10 janvier. Les parents qui ne peuvent pas fournir une prestation en télétravail ont accès aux services de garde exceptionnels de l'établissement scolaire de leurs enfants. La prise en charge des enfants des travailleuses et travailleurs essentiels, notamment ceux du réseau de la santé et des services sociaux, doit être priorisée. Ces services pourront également être offerts par les établissements d'enseignement privés. Les parents sont néanmoins invités à garder leurs enfants à la maison lorsque cette option est possible. »

Pour de plus amples informations vous pouvez vous référer à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-exceptionnels

Les garderies demeurent ouvertes.